



Rendez-vous à la Base Vélo Été 2022

Vous souhaitez apprendre ou vous perfectionner dans la pratique du vélo ?

La Base Vélo de Villiers-le-Bel est ouverte tous les jours pendant les vacances de printemps.

Rendez-vous au Parc des sports de 10h à 11h30 et de 14h à 15h30 en accès libre sur inscription.

L'activité est gratuite

L'inscription est obligatoire pour cette activité, par mail à basevelo@villevilliers-le-bel.fr.

Si nécessaire, la Ville peut vous prêter un vélo, quelle que soit votre taille.

- 2 plateaux d'évolution d'apprentissage et de sécurité routière,
- 1 parcours de VTT dans le Parc,
- Des randonnées 1 fois par semaine le vendredi durant l'été.

Pour qui ?

Pour toute la famille : enfants, jeunes et adultes. Téléchargez le formulaire d'autorisation parentale pour les mineurs sur le site de la Ville.

Renseignements et inscriptions Base Vélo et randonnées :

- e-mail : basevelo@ville-villiers-le-bel.fr
- Base Vélo, Parc des sports et des Loisirs, rue du Champ Bacon, 95400 Villiers-le-Bel

AUTORISATION PARENTALE

• Nom du parent :

Téléphone :

Adresse :

• Nom du parent :

Téléphone :

Adresse :

• Nom du tuteur :

Téléphone :

Adresse :

**Je soussigné,
responsable légal de l'enfant atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique du vélo et autorise :**

• l'enfant
à participer aux activités de la Base Vélo

• l'enfant
à participer à la sortie vélo organisée par la la Ville de Villiers-le-Bel le

• le(s) responsable(s) à prendre, EN CAS D'ACCIDENT, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant

• la ville de Villiers-le-Bel a utiliser les photos de mon enfant qui pourraient être prises durant les activités, afin d'illustrer les supports d'informations : journal, affiches, plaquettes, guides, site Internet de la Municipalité de Villiers-le-bel, publications. La ville de Villiers-le-Bel s'interdit de céder ou vendre ces photos à qui que ce soit et s'engage à les utiliser à des fins uniquement non-commerciales.

Signature des parents ou du tuteur légal

Le